

# Conseil de recherches en sciences humaines du Canada

Budget des dépenses  
1999-2000

Un rapport sur les plans et priorités

---

John Manley  
Ministre de l'Industrie

# Table des matières

## Section I : Messages

Message du Ministre .....	1
Message du secrétaire d'État (Sciences, Recherche et Développement) .....	2
Déclaration de la direction .....	4

## Section II : Vue d'ensemble du CRSH

Mandat, rôles et responsabilité.....	5
Objectifs .....	6
Contexte opérationnel .....	6
Plan des dépenses (Figure I) .....	11

## Section III : Plan, priorités et stratégies

A) Résumé des principaux plans, priorités et stratégies clés .....	12
B) Plans par secteurs d'activités .....	15
1. Dépenses prévues.....	15
2. Objectifs.....	15
3. Plans et stratégies clés.....	15
4. Résultats escomptés .....	26
C) Rapports consolidés .....	27

## Section IV : Renseignements supplémentaires

Tableau 1 : Autorisations de dépenser – Sommaire du ministère Partie II du budget des dépenses .....	29
Tableau 2.10 : Structure organisationnelle par programme et secteur d'activité.....	30
Tableau 2.11 : Organigramme du CRSH .....	31
Tableau 2.1 : Équivalents temps plein (ÉTP) prévus par programme et secteur d'activité .....	32
Tableau 3.1 : Dépenses prévues par programme et secteur d'activité .....	32
Tableau 3.2 : Projets par programme et secteur d'activité.....	32
Tableau 3.3 : États des grands projets de l'État .....	32
Tableau 4 : Articles courants de dépenses par programme .....	33
Tableau 5 : Ressources du programme par programme et secteur d'activité pour 1999-2000 .....	34
Tableau 6 : Paiements de transfert par programme et secteur d'activité .....	35
Tableau 7 : Recettes par secteur d'activité.....	35
Tableau 8 : Coût net du programme pour 1999-2000.....	36
Tableau 9.1 : Fonds renouvelables – État des opérations .....	37
Tableau 9.2 : Fonds renouvelables – État des variations de la situation financière.....	37
Tableau 9.3 : Fonds renouvelables – Utilisation prévue.....	37
Tableau 10 : Prêts, investissements et avances par programme et secteur d'activité .	37
Tableau 11 : Incitatifs fiscaux.....	37
Tableau 12 : Liste des lois et des règlements.....	37
Tableau 13 : Références.....	38

## Section I : Messages

### 1. Message du Ministre

À l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle et du nouveau millénaire, nous envisageons le Canada comme un pays fort et dynamique, résolu à jouer un rôle de chef de file dans l'économie mondiale du savoir. Le Canada continue à faire face aux défis que représentent la mutation rapide du monde et la nécessité de faire profiter tous les Canadiens et toutes les Canadiennes des avantages de l'économie fondée sur le savoir. Le gouvernement vise à stimuler la croissance économique et à créer des emplois, de manière à accroître les revenus des Canadiens et des Canadiennes et à en améliorer le niveau de vie.

Notre niveau de vie dépend directement de la productivité, et c'est pourquoi le Canada devra se préoccuper principalement d'améliorer cette dernière dans les années à venir. À cet égard, le Portefeuille de l'Industrie aura un rôle déterminant à jouer. En effet, chargé de 42 p. 100 de tous les fonds fédéraux réservés aux sciences et à la technologie et de la majorité des leviers micro-économiques du gouvernement, le Portefeuille est on ne peut mieux placé pour favoriser l'innovation et encourager l'excellence dans la recherche et les partenariats. Les treize membres du Portefeuille réunissent une gamme variée de programmes complémentaires pour aider à accroître la productivité et la compétitivité du Canada, en mettant l'accent sur des priorités stratégiques telles que la promotion de l'innovation par le biais des sciences et de la technologie, l'aide aux petites et moyennes entreprises cherchant à croître, l'encouragement du commerce et de l'investissement et la stimulation de la croissance économique dans les collectivités canadiennes.

Je suis heureux de présenter le Rapport sur les plans et les priorités au nom du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH). Le Rapport expose à la population canadienne les activités, priorités et ressources prévues pour les trois prochaines années. Le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada fournit aux Canadiens et aux Canadiennes les connaissances et les compétences dont le Canada a besoin pour améliorer la qualité de sa vie sociale, économique et culturelle. Pour ce faire, il encourage et subventionne la recherche et la formation en sciences humaines.

#### *Composition du portefeuille de l'Industrie*

Agence de promotion économique du Canada atlantique  
Agence spatiale canadienne  
Banque de développement du Canada\*  
Commission du droit d'auteur du Canada  
Conseil canadien des normes \*  
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada  
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada  
Conseil national de recherches du Canada  
Développement économique Canada pour les régions du Québec (anciennement le Bureau fédéral de développement régional (Québec))  
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada  
Industrie Canada  
Statistique Canada  
Tribunal de la concurrence

*\*N'est pas tenu de soumettre des rapports sur les plans et les priorités*

Le CRSH cherchera plus particulièrement à combler les lacunes dans nos connaissances stratégiques et fournira les connaissances nécessaires afin d'élaborer des politiques et des programmes efficaces pour gérer le changement. Afin d'offrir à la société canadienne l'information dont elle a besoin pour prendre des décisions qui toucheront toute la population, le CRSH continuera de s'adapter aux changements et aux nouvelles priorités en matière de politique et de contexte de la recherche. Il stimulera la formation ciblée afin de préparer les étudiants canadiens à trouver un emploi et à répondre aux besoins d'une économie et d'une société fondées sur les connaissances. Il maintiendra également une forte capacité d'innovation en augmentant l'appui de base à la recherche et à la formation en sciences humaines. Le CRSH poursuivra ses efforts pour bâtir une capacité de recherche ciblée par l'entremise de partenariats et d'alliances avec des utilisateurs de la recherche, dans les secteurs public et privé, afin de combler les attentes de la société, du gouvernement, des gens d'affaires et des groupes communautaires. Ces plans montrent comment le CRSH contribuera, à titre de membre du Portefeuille de l'Industrie, à l'amélioration de la compétitivité du Canada.

Le Canada est bien placé pour figurer parmi les chefs de file mondiaux dans l'économie du savoir, au XXI<sup>e</sup> siècle. Il possède les atouts nécessaires aux chapitres des ressources humaines, des institutions et de l'excellence dans la recherche. Il sait comment relier les Canadiens non seulement les uns aux autres mais aussi au marché mondial. Et il connaît les défis qui se posent et les possibilités qui s'offrent à lui. En mobilisant ses ressources, le Canada peut être à l'avant-garde de la nouvelle économie. Ensemble, nous pouvons nous assurer un succès continu à l'aube du nouveau millénaire.

---

L'honorable John Manley

## **2. Message du secrétaire d'État (Sciences, Recherche et Développement)**

Les sciences, la recherche et le développement sont des domaines essentiels pour le Canada, car son économie ainsi que l'économie mondiale évoluent rapidement. Nos succès à venir reposeront sur une ressource à peu près illimitée : la connaissance. Nous pourrions créer de la richesse dans la mesure où nous saurons gérer la connaissance, c'est-à-dire la créer, l'acquérir, la diffuser et l'exploiter. C'est ce qu'on appelle l'économie du savoir.

Les sciences, la recherche et le développement sont reliés à la quête de la connaissance — la redécouverte et la redéfinition du fonctionnement du monde. L'amélioration de la condition humaine et de la qualité de vie en dépend. La quête de la connaissance doit se poursuivre inlassablement et avoir haute priorité, vu ses répercussions sur la santé, les sciences sociales, l'enseignement, l'environnement, les affaires et l'économie.

Les Canadiens ont édifié ensemble une société et une économie qu'on leur envie partout dans le monde. Le Canada est déjà un chef de file en sciences, en technologie, en recherche et développement. Reste — et c'est une belle occasion — à miser sur la collaboration et les partenariats afin de bien se préparer à la nouvelle économie du savoir.

Le gouvernement s'est engagé à préserver les grands succès que le Canada a obtenus par le passé. En tant que nation, nous y parviendrons en continuant à investir dans l'enseignement et dans la recherche, en échangeant nos connaissances et en travaillant ensemble à améliorer notre économie et notre qualité de vie. En renforçant sans cesse les collectivités et, par le fait même, le Canada, nous serons en mesure de soutenir la concurrence dans la nouvelle économie mondiale.

Le Canada a tout ce qu'il faut pour être l'un des chefs de file de l'économie du savoir. Je suis convaincu, à la veille de franchir le millénaire, que nous resterons une nation forte et prospère qui offrira de grandes chances à ses citoyens.

---

L'honorable Ronald J. Duhamel

## Déclaration de la direction

<b>DÉCLARATION DE LA DIRECTION / MANAGEMENT REPRESENTATION</b> <b><i>Un rapport sur les plans et les priorités de 1999-2000 / Report on Plans and Priorities 1999-2000</i></b>	
<p>Je soumetts, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités de 1999-2000 du <b>Conseil de recherches en sciences humaines du Canada</b></p>	<p>I submit, for tabling in Parliament, the 1999-2000 Report on Plans and Priorities (RPP) for <b>The Social Sciences and Humanities Research Council of Canada</b></p>
<p>À ma connaissance (et sous réserve des observations ci-dessous), les renseignements :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Décrivent fidèlement les mandat, plans, priorités, stratégies et résultats clés escomptés de l'organisation.</li> <li>• Sont conformes aux principes de divulgation de l'information énoncés dans les <i>Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités</i>.</li> <li>• Sont complets et exacts.</li> <li>• Sont fondés sur de bons systèmes d'information et de gestion sous-jacents.</li> </ul> <p>Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) sur laquelle s'appuie le document et qui sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.</p>	<p>To the best of my knowledge (and subject to the qualifications outlined below), the information:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accurately portrays the department's mandate, plans, priorities, strategies and expected key results of the organization.</li> <li>• Is consistent with the disclosure principles contained in the <i>Guidelines for Preparing a Report on Plans and Priorities</i>.</li> <li>• Is comprehensive and accurate.</li> <li>• Is based on sound underlying departmental information and management systems.</li> </ul> <p>The Planning and Reporting Accountability Structure (PRAS) on which this document is based has been approved by Treasury Board Ministers and is the basis for accountability for the results achieved with the resources and authorities provided.</p>
<p>Nom / Name: _____</p> <p>Date : _____</p>	

## **Section II : Vue d'ensemble du CRSH**

### **Mandat, rôles et responsabilités**

Le CRSH a été institué en vertu de la première partie de la *Loi d'action scientifique du gouvernement, 1976*. Ainsi que le stipule la *Loi sur le Conseil de recherches en sciences humaines (1976-1977, c. 24, s. 2)*, le mandat du CRSH est :

- de promouvoir et de soutenir la recherche et l'érudition dans le domaine des sciences humaines ;
- de conseiller le Ministre sur les aspects de cette recherche que ce dernier lui demande d'examiner.

Le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) est un des organismes nationaux clés qui aident le Canada à acquérir les connaissances et les compétences dont il a besoin pour réussir dans une économie mondiale fondée sur les connaissances. Le CRSH encourage et appuie la recherche universitaire en sciences humaines et la formation de personnes très qualifiées dans ces disciplines. Les sciences humaines comprennent des disciplines et des domaines d'études aussi variés que nombreux qui examinent l'agir et le comportement humain ainsi que leurs déterminants sociaux, économiques et culturels. Ces disciplines et domaines comprennent notamment l'économie, les études administratives, l'éthique, l'éducation et le droit, ainsi que l'histoire, la littérature et la philosophie, l'anthropologie, la psychologie, la sociologie, les beaux-arts, les études religieuses et les études sur les Autochtones, l'environnement et les femmes. La clientèle du CRSH représente 54 p.100 de tous les chercheurs universitaires à plein temps et 61 p. 100 de tous les étudiants des cycles supérieurs à plein temps au Canada.

En investissant dans la recherche et la formation en sciences humaines, le CRSH contribue de façon importante à l'amélioration de la qualité de vie des Canadiens. Il contribue à l'édification du savoir et des connaissances dont nous avons besoin pour :

- être innovateurs et compétitifs dans une économie mondiale en pleine mutation;
- demeurer bien informés et alertes intellectuellement en tant que société;
- tirer parti de notre patrimoine culturel et relever les défis les plus divers avec imagination et clairvoyance.

Le CRSH assume un leadership d'importance critique pour l'avancement de la recherche en sciences humaines au Canada et l'élaboration de politiques qui régissent la recherche dans son ensemble. Il tente de consolider et de structurer l'entreprise nationale de recherche en sciences humaines, de favoriser le progrès des connaissances et l'innovation, et de répondre efficacement aux besoins changeants du gouvernement, du milieu des affaires, des groupes communautaires et de la société canadienne en général. Dans les années qui viennent, le CRSH continuera de jouer un rôle de catalyseur au sein de la communauté des chercheurs, et d'orienter la recherche dans des directions qui favorisent l'excellence, l'innovation, la productivité et la pertinence socio-économique.

Conscient que l'éventail des questions d'ordre social, économique, culturel et intellectuel auxquelles la recherche doit répondre exige, en raison de sa nature, tout un ensemble de méthodes et d'approches de recherche, le CRSH conservera une structure de programmes souple et continuera à créer des partenariats stratégiques lorsque ce sera possible. Les chercheurs pourront ainsi tirer parti des approches traditionnelles, faisant appel à une seule discipline, et des approches plus ouvertes favorisant l'exploration, fondées sur le partenariat et la collaboration interdisciplinaire — selon ce qui conviendra le mieux au sujet à étudier.

## **Objectifs**

En termes généraux, les objectifs principaux du CRSH sont de :

- appuyer la recherche et la formation avancée de qualité dans des disciplines qui nous aident à mieux comprendre la nature changeante de notre société, à mieux relever les nouveaux défis auxquels nous devons faire face et à mieux profiter des occasions qui s'offrent à nous; et
- contribuer à la mise en valeur des avantages de la recherche en encourageant le transfert des connaissances entre les chercheurs, leurs partenaires, les responsables de l'élaboration de politiques et d'autres groupes intéressés au sein de la société canadienne.

## **Contexte opérationnel**

L'activité du CRSH est influencée par le milieu dans lequel il évolue, lequel continue de présenter à la fois des contraintes et des possibilités. Un des principaux défis que le CRSH doit relever actuellement est de trouver des moyens efficaces et équilibrés de répondre aux besoins et aux demandes concurrentes d'une clientèle vaste et diversifiée.

Nous nous contenterons de présenter ici quelques-uns des éléments principaux qui entourent l'environnement interne et externe dans lequel le CRSH fonctionne actuellement et qui comprennent : les changements que subit le système de recherche universitaire, les attentes du public et les besoins pressants — manifestés tant par le secteur public que par le secteur privé — quant aux applications de la recherche et au personnel qualifié.



## A. Un milieu universitaire en évolution

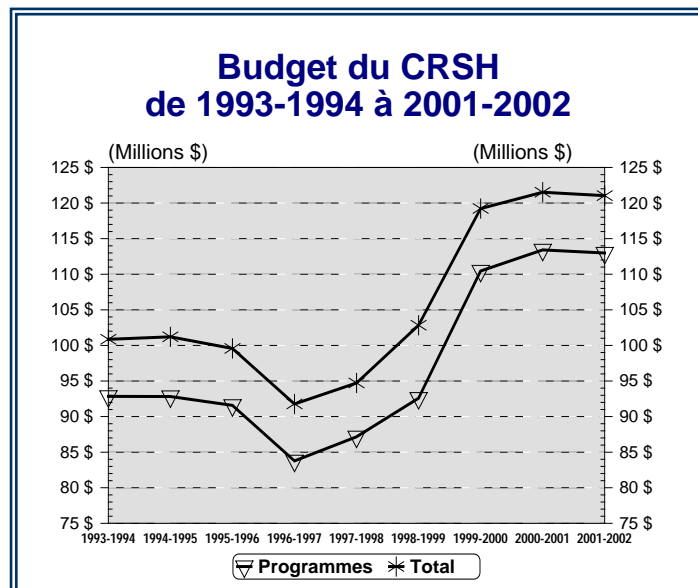
Au même titre que de nombreux autres établissements publics du Canada, les universités font toujours face à de grandes coupures budgétaires. L'infrastructure et les autres formes d'appui qui sont indispensables au soutien de la recherche dans les universités canadiennes ont subi d'importantes réductions, et la restructuration motivée par les coûts a eu de sérieuses incidences sur les départements universitaires, les structures de recherche et les programmes ainsi que sur la formation de personnel très qualifié. Le CRSH et les universités sont les principaux partenaires de soutien d'un secteur de recherche et de formation dynamique au Canada.

En même temps, les universités jouent un rôle important dans l'établissement de la base de connaissances dont notre société a besoin pour répondre aux énormes défis intellectuels et sociaux d'aujourd'hui – depuis la restructuration de l'économie mondiale jusqu'à l'étude des questions morales complexes que la société moderne doit résoudre. En outre, il est devenu essentiel, pour l'exécution des travaux de recherche et l'avancement des connaissances sur des questions clés dont la nature devient chaque jour plus «horizontale», de faire appel à une coûteuse collaboration entre chercheurs de diverses disciplines et établissements, à l'échelle tant nationale qu'internationale. Les restrictions que subissent les universités entraînent donc de graves conséquences en ce qui concerne la capacité de recherche et de la formation en sciences humaines, ce qui conduit les chercheurs à compter de plus en plus sur les ressources du CRSH.

## B. Le CRSH et l'entreprise de recherche

Le CRSH doit faire face au besoin de répondre de façon équilibrée à des demandes et à des attentes de plus en plus diversifiées. Par ses politiques et programmes de financement, le CRSH doit aider l'entreprise de recherche nationale à rester vigoureuse et compétitive sur le plan intellectuel pour que le Canada puisse maintenir le fort calibre international de sa capacité de recherche en sciences humaines. Deuxièmement, le CRSH doit appuyer la recherche qui peut procurer des avantages à court et à long termes à la société canadienne.

Graphique 1



Troisièmement, le CRSH doit contribuer efficacement à la stratégie nationale du gouvernement en matière de sciences et de technologie et s'acquitter de ses responsabilités au sein du portefeuille de l'Industrie. Il doit aussi contribuer au programme social du gouvernement et répondre à la demande du public qui exige un meilleur rendement des investissements du gouvernement dans la recherche. En somme, le CRSH doit tenir compte en affectant ses ressources des besoins d'une vaste clientèle, en plus des exigences du gouvernement et du public en matière de recherche.

Il doit aussi sensibiliser les décideurs et le public canadien à l'importance des sciences humaines pour les activités socio-économiques du pays. Afin de réaliser cet objectif, un élément important de la stratégie de communication du Conseil est de jouer un rôle plus important pour assurer la communication des connaissances auprès des utilisateurs de la recherche, des décideurs au sein du gouvernement, des organismes non gouvernementaux (ONG) et du grand public.

Grâce à une augmentation de son budget répartie sur trois ans, qui a été annoncée dans le budget fédéral de 1998 et de 1999, le CRSH peut commencer à répondre aux besoins les plus pressants en matière de recherche et d'expertise dans les domaines de sa compétence. Le conseil d'administration a adopté un budget révisé, de manière à affecter ces nouveaux crédits aussi bien aux programmes actuels du CRSH qu'à de nouvelles initiatives correspondant à ses priorités stratégiques.

### **C. Comblir les lacunes dans nos connaissances**

La communauté canadienne des chercheurs en sciences humaines est l'une des plus dynamiques et des plus compétentes au monde. Ses membres fournissent l'information (données, indicateurs, analyses) dont notre société a besoin sur le développement social et économique et s'efforcent de résoudre les questions fondamentales qui se posent. Leurs travaux influent sur le développement scientifique et technique, économique et politique des sociétés avancées et fournissent une analyse des transformations sociales les plus importantes qui s'accomplissent à l'heure actuelle – notamment une évolution démographique sans précédent, la révolution dans les communications, la mondialisation de l'économie et leurs multiples incidences sur l'emploi, les structures de gouvernance, la stabilité et la cohésion sociale, de même que sur le développement durable.

Une concertation interministérielle de grande envergure au gouvernement fédéral, associée à des consultations menées par le CRSH auprès des utilisateurs de la recherche au sein du gouvernement et de l'industrie, ont permis de cerner des domaines où de nouvelles connaissances sont nécessaires à l'élaboration de politiques et de programmes qui nous permettront de gérer le changement et de réussir comme société intelligente dans une économie fondée sur le savoir. Un investissement à long terme dans la recherche liée à ces domaines est essentiel pour que le Canada puisse innover et faire face à la concurrence dans un monde fondé sur le savoir. Le CRSH continuera d'orienter ses programmes de soutien à la recherche ciblée afin de renforcer les points forts de la recherche axée sur les politiques dans des secteurs

d'importance critique pour le pays et de mobiliser davantage l'effectif intellectuel du Canada.

#### **D. Voir aux besoins en matière de formation**

Le Canada fait face à une diversité croissante de questions intellectuelles et de facteurs de changement reliés à l'évolution démographique et au marché du travail. Il est donc vital que le CRSH soit en mesure de relever un double défi : d'une part, préparer la relève – c'est-à-dire le personnel très qualifié de demain – d'une manière stratégique dans les secteurs clés de la société canadienne où se fera sentir le besoin de compétences en sciences humaines et, d'autre part, faciliter la transition des études au travail chez les jeunes. Le CRSH devra porter une attention particulière aux trois domaines suivants afin de bien développer pour l'avenir le capital humain du Canada :

- **Préparer le Canada à bien affronter la mondialisation des systèmes politique et économique** – pour faire en sorte que le Canada dispose de suffisamment d'experts dans des domaines comme les langues, la culture, les pratiques commerciales, les structures politiques et économiques de pays étrangers, notamment ceux qui, comme la Chine, l'Europe de l'Est et l'Amérique Latine, revêtent une importance stratégique pour notre pays.
- **Rapprocher les employeurs des étudiants des cycles supérieurs en sciences humaines** – pour que les secteurs privé, public et communautaire aient accès à des diplômés qui ont les compétences voulues en gestion et dans d'autres secteurs pertinents grâce à un programme de formation dirigée conjointement par des partenaires.
- **Renouveler la capacité d'innovation dans les universités et la société canadienne** – pour garder nos meilleurs jeunes cerveaux au Canada en leur accordant un appui financier à un point critique de leur carrière où ils doivent diversifier leurs compétences et établir les réseaux qui leur permettront de faire démarrer leur carrière universitaire ou de créer leur propre emploi.

#### **E. Des partenariats stratégiques, des collaborations de recherche et des réseaux sont nécessaires**

Le CRSH doit mobiliser encore davantage l'« effectif intellectuel » que possède le Canada en sciences humaines, pour l'amener à travailler en partenariats plus étroits avec les responsables de l'élaboration des politiques et les autres utilisateurs des résultats de la recherche. Leur travail en partenariat viserait, entre autres, à combler les lacunes dans nos connaissances axées sur les politiques dans les divers secteurs du programme de recherche social du gouvernement, tels que le développement social, la cohésion sociale, la mondialisation, la croissance et la gouvernance.

Au Canada, les législateurs, les responsables de l'élaboration des politiques, les ONG et les entreprises privées se sont traditionnellement appuyés sur des connaissances relevant des sciences humaines pour avancer dans des domaines clés d'intérêt national. Par exemple, c'est en partie grâce à la recherche en sciences humaines que la nécessité de réinvestir dans nos enfants a été reconnue comme priorité nationale. La recherche dans ces domaines aide également les gouvernements fédéral et provinciaux à restructurer les milieux de la santé, de l'éducation et de la formation. Les connaissances que nous devons à la recherche en sciences humaines nous aident à mettre au point notre politique d'immigration, à créer de nouveaux outils devant favoriser l'autonomie des collectivités, et à procurer à nos enfants ce dont ils ont besoin pour établir des liens les uns avec les autres par l'autoroute de l'information, tout en restant chacun dans leur école.

On se rend compte aussi de plus en plus, dans tous les secteurs, que les partenariats de recherche peuvent se révéler des moyens efficaces de communiquer les résultats de la recherche à ceux qui peuvent leur trouver des applications pratiques. L'un des principaux avantages des partenariats est l'établissement d'un dialogue efficace.

Le CRSH a réorienté ses programmes de manière à favoriser la collaboration, le travail d'équipe et le réseautage, conscient du fait que la concentration peut aider les chercheurs à travailler de concert et donc à accroître la qualité et l'impact de leurs recherches. Les Programmes de subventions stratégiques, les Grands travaux de recherche concertée, les Sessions internationales d'été, les initiatives conjointes, les subventions aux réseaux de recherche, les programmes de recherche thématique et les Réseaux de centres d'excellence ont grandement contribué à changer la façon dont les chercheurs en sciences humaines effectuent leurs recherches. De plus, ces programmes ont attiré des partenaires de plusieurs secteurs de l'activité économique canadienne — multinationales, entreprises de communications, firmes spécialisées en haute technologie et plusieurs autres encore — , des organisations non gouvernementales et de tous les paliers de l'administration publique au pays. Les initiatives conjointes du CRSH, en particulier, sont parvenues à dégager des ressources considérables pour la recherche et ont contribué à accroître de façon importante le transfert des connaissances entre chercheurs et utilisateurs de la recherche. Le graphique 2 (page 22) donne un aperçu des partenariats et des programmes du CRSH et de sa contribution financière ainsi que de celle de ses partenaires dans les initiatives conjointes.

En vue d'aider à répondre au besoin croissant de connaissances, le CRSH mettra à profit les occasions de créer de nouveaux partenariats. Il s'efforcera notamment d'établir des partenariats avec les utilisateurs de la recherche, en orientant ses ressources et ses programmes de manière qu'ils favorisent de telles ententes avec des ministères, des entreprises et des organismes communautaires.

## Figure 1 : Plan des dépenses

### Conseil de recherches en sciences humaines

(en millions de dollars)	Dépenses réelles 1998-1999*	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002
<b>Dépenses brutes de programme :</b>				
Conseil de recherches en sciences humaines	102,7	<b>119,2</b>	121,5	121,0
Moins : Recettes à valoir sur le crédit	-	-	-	-
<b>Dépenses nettes de programme</b>	102,7	<b>119,2</b>	121,5	121,0
Moins : Recettes portées au Trésor	(0,7)	<b>(0,7)</b>	(0,7)	(0,7)
Plus : Non-budgétaire	-	-	-	-
Plus : Coût des services fournis par d'autres ministères	1,5	<b>1,5</b>	1,5	1,5
<b>Coût net de l'organisme</b>	103,5	<b>120,0</b>	122,3	121,8

\* Reflète la meilleure prévision du total des dépenses prévues jusqu'à la fin de l'exercice financier.

Note : Le plan des dépenses comprend les fonds additionnels de 12,5 millions par année annoncés dans le budget fédéral de 1999 (soit 5 millions plus 7,5 millions prévus pour la recherche en santé)

## Section III : Plans, priorités et stratégies

### A) Résumé des principaux plans, priorités et stratégies

Conseil de recherches en sciences humaines	
<i>(Plan) pour fournir aux Canadiens :</i>	<i>(Stratégies) à atteindre/qui se manifestent par :</i>
<p>Une <u>capacité de recherche</u> solide et diversifiée dans les disciplines des sciences humaines, afin de soutenir l'avancement des connaissances et de développer une importante capacité d'innovation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutenir l'établissement et l'élargissement d'une base de connaissances en sciences humaines par des subventions à la recherche évaluée par les pairs.</li> <li>• Améliorer les compétences en recherche, développer des sources de données, de nouvelles méthodes de recherche et de nouvelles applications technologiques, et ainsi donner aux établissements de multiples possibilités d'augmenter le rendement en recherche.</li> </ul>
<p>Une capacité de recherche ciblée fondée sur des <u>partenariats</u> et des <u>alliances</u> avec les utilisateurs de la recherche des secteurs public et privé, en vue de répondre aux besoins de la société, du gouvernement, du milieu des affaires et des groupes communautaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Établir des partenariats avec des organismes des secteurs public et privé.</li> <li>• Créer des alliances de recherche afin de promouvoir la collaboration entre des chercheurs de disciplines et de secteurs différents.</li> <li>• Constituer des réseaux de recherche réunissant divers établissements afin de maximiser l'utilisation des ressources, de la technologie et des compétences.</li> <li>• Appuyer particulièrement la recherche dans les domaines qui portent sur les grands problèmes ou défis sociaux auxquels font face les Canadiens, afin d'appuyer l'élaboration de politiques sur ces questions clés d'intérêt national.</li> </ul>

<p>Des <u>spécialistes flexibles et qualifiés</u>, qui ont acquis une formation en recherche, en pensée critique et en résolution de problèmes afin de répondre aux besoins des employeurs dans les universités, au gouvernement et dans le milieu des affaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Continuer d'accorder un appui direct aux étudiants et aux nouveaux chercheurs prometteurs, par les bourses de doctorat et de recherche postdoctorale.</li> <li>• Accroître la variété de possibilités de formation en recherche offertes aux étudiants des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles par le biais du financement de travaux de recherche fondamentale, de recherche concertée et de recherche stratégique.</li> <li>• Accroître les possibilités de formation au moyen de partenariats visant à jumeler des employeurs et des diplômés en sciences humaines.</li> <li>• Encourager le développement des compétences dans des régions présentant une importance stratégique pour le Canada.</li> <li>• Favoriser la recherche interdisciplinaire afin d'acquérir les capacités et compétences en résolution de problèmes.</li> </ul>
<p>Des <u>renseignements internationaux et comparatifs accrus</u> pour aider le Canada à définir ses priorités en matière de recherche et de formation et à déterminer ses ressources et ses points forts.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir, chaque fois que possible, la collaboration internationale par nos programmes actuels d'appui à la recherche.</li> <li>• Créer des liens avec d'importants programmes de recherche en sciences sociales et humaines, lorsque la recherche comparative peut jeter un meilleur éclairage sur les questions à l'étude.</li> <li>• Encourager la recherche internationale pouvant contribuer à l'orientation des politiques dans des régions présentant une importance stratégique pour le Canada.</li> </ul>
<p>De nouvelles occasions d'en <u>apprendre davantage sur les connaissances produites</u> par les recherches financées par le CRSH et de <u>mieux les utiliser</u>.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmenter la communication de la recherche et le transfert des connaissances afin de mieux faire connaître les recherches financées par le CRSH et d'en favoriser l'utilisation.</li> </ul>

<p>De nouvelles occasions d'en <u>apprendre davantage sur les connaissances produites</u> par les recherches financées par le CRSH et de <u>mieux les utiliser</u> (suite)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intégrer des stratégies visant la transmission du savoir aux utilisateurs par le biais de mécanismes de collaboration et de réseautage.</li> <li>• Utiliser davantage le site Web du CRSH pour faire connaître des comptes rendus de recherche et pour donner conseils et aide aux chercheurs subventionnés afin qu'ils améliorent leur façon de communiquer.</li> </ul>
<p>Un <u>leadership politique</u> pour le développement des capacités de recherche en sciences humaines au Canada.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre sur pied des projets et des services afin de soutenir une politique ferme en matière de recherche et de développement scientifique.</li> <li>• Atteindre les objectifs liés à un cadre de S-T mieux structuré, notamment ceux du plan d'action du portefeuille de l'Industrie, qui cherche à accroître la coordination et la collaboration interministérielles.</li> <li>• Créer des liens entre les chercheurs qui collaborent avec le CRSH et le comité fédéral chargé du Projet de recherche sur les politiques, afin de créer une base de connaissances pouvant servir aux décisions en matière de politiques gouvernementales au Canada.</li> </ul>
<p><u>Investir nos ressources de façon judicieuse</u> et gérer efficacement nos programmes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Optimiser le plus possible les frais d'administration dans notre budget.</li> <li>• Réorienter systématiquement nos investissements en faisant un examen annuel des ressources et des priorités.</li> <li>• Obtenir de nouvelles ressources pour les travaux financés par le CRSH, au moyen de partenariats de recherche.</li> <li>• Optimiser le rôle du Conseil et de ses comités en manière de développement de politique</li> </ul>



## **B) Plans par secteur d'activité**

Le CRSH a un seul secteur d'activité :

Promouvoir et soutenir la recherche et l'érudition dans le domaine des sciences humaines. Toutes les activités du CRSH visent et appuient ce secteur d'activité unique.

### **1. Dépenses prévues**

Figure 1 : Plan des dépenses (voir page 11)

### **2. Objectifs**

Les objectifs du CRSH sont :

- d'appuyer la recherche et la formation avancée de qualité dans des disciplines qui nous aident à mieux comprendre la nature changeante de notre société, à mieux relever les nouveaux défis auxquels nous devons faire face et à mieux profiter des occasions qui s'offrent à nous;
- de contribuer à la mise en valeur des avantages de la recherche en encourageant le transfert des connaissances entre les chercheurs, les industries, les responsables de l'élaboration des politiques et d'autres utilisateurs au sein de la société canadienne.

### **3. Plans et stratégies clés**

Grâce à une augmentation de son budget répartie sur trois ans, qui a été annoncée dans le budget fédéral de 1998 et celui de 1999, le CRSH peut commencer à répondre aux besoins les plus pressants en matière de recherche et d'expertise dans les domaines de sa compétence.

En mars et en octobre 1998, le conseil d'administration du CRSH a adopté un plan d'action de trois ans (le Scénario d'innovation et la Mise à jour du Scénario d'innovation du CRSH) qui vise à mettre en œuvre les priorités soulignées dans sa stratégie. Le scénario d'innovation propose des initiatives qui reflètent bien les priorités du gouvernement. Le conseil d'administration du CRSH a aussi adopté un budget révisé, de manière à affecter les nouveaux crédits qui ont été attribués au CRSH aussi bien à ses programmes actuels qu'à de nouvelles initiatives correspondant à ses priorités stratégiques. Conséquemment, les ressources du CRSH sont consacrées à l'heure actuelle à ses activités principales, qui sont l'appui à la recherche fondamentale, à la création de partenariats et à la formation de diplômés qualifiés.

### 3.1 Comblent les lacunes dans nos connaissances stratégiques

- **Améliorer la portée des partenariats universités-communautés**

En conformité avec sa stratégie d'innovation consistant à fournir des connaissances axées sur les politiques, le CRSH a mis sur pied un programme original, appelé **Alliances de recherche universités-communautés (ARUC)**, qui a pour objectif d'appuyer l'infrastructure nécessaire à la réalisation de programmes diversifiés en matière de recherche, de formation et de diffusion des connaissances. L'initiative est lancée comme projet-pilote, ce qui permettra d'en évaluer le potentiel. On accordera une aide financière à un maximum de seize ARUC, lesquelles seront établies dans des universités canadiennes qui auront la charge, sur une période de deux ans, de conclure des ententes de collaboration pour la recherche avec la collectivité. On s'attend à ce que le programme encourage des partenariats actifs et durables entre les universités et des groupes de la communauté, à ce qu'il produise des connaissances utiles pour ces groupes, à ce qu'il accroisse les compétences, le savoir-faire et les perspectives d'emploi des étudiants, et à ce qu'il favorise une meilleure prise de conscience de la façon dont les universités et la recherche en sciences humaines contribuent à l'avancement de notre société.

- **Nouveaux thèmes stratégiques**

Le CRSH a tenu une consultation nationale afin d'obtenir des conseils quant au choix de nouveaux thèmes stratégiques d'envergure nationale. Il a consulté des organismes socioculturels, des organisations universitaires et d'étudiants, les universités, des sociétés savantes, des groupes de réflexion, des groupes du secteur privé ainsi que des ministères et organismes fédéraux.

Le conseil d'administration du CRSH a ensuite examiné les résultats de la consultation et choisi de nouveaux secteurs de recherche stratégique. Les nouveaux thèmes stratégiques suivants ont été lancés à l'automne 1998 :

- **La problématique de la cohésion sociale à l'ère de la mondialisation;**
- **L'économie fondée sur les connaissances – défis et possibilités;**
- **La société, la culture et la santé des Canadiens.**

Il est à noter que le taux de réponse le plus élevé provenait des ministères et des organismes fédéraux, dont plusieurs ont indiqué qu'ils appuyaient fermement les nouvelles orientations de la recherche ciblée au CRSH. Les nouveaux thèmes stratégiques soutiennent également le Projet de recherche sur les politiques du gouvernement fédéral. Le processus de consultation a aussi permis de repérer des partenaires possibles du programme d'Initiatives conjointes du CRSH, ce qui est un avantage indirect.

Dans la mise à jour du Scénario d'innovation de décembre 1998, le CRSH propose de créer une série de programmes de recherche ciblée portant sur de nouveaux enjeux sociaux et économiques. Ces programmes continueraient de promouvoir les connaissances et l'expertise multidisciplinaires et intégrées nécessaires à la compréhension et à la résolution de problèmes complexes. L'élargissement de ces programmes pourrait renforcer l'élaboration de politiques à tous les paliers en établissant des partenariats actifs avec les responsables de l'élaboration de politiques et les autres utilisateurs de la recherche.

- **Optimiser l'utilisation des statistiques sociales pour améliorer les politiques et la planification**

Un groupe de travail mixte du CRSH et de Statistique Canada a recommandé au Conseil d'administration le financement d'un système intégré de statistiques sociales pour la recherche qui permettra de maximiser le potentiel des 50 millions de dollars investis dans Statistique Canada dans la création de bases de données socio-économiques. Le système comprendrait trois composantes : recherche et formation avancées, accès aux données et communications; il devrait contribuer à accroître le nombre de chercheurs spécialisés dans le domaine de l'analyse quantitative, faciliter l'accès aux microdonnées, en particulier celles de Statistique Canada, et resserrer les liens entre les responsables de l'élaboration des politiques et les spécialistes des sciences sociales. Ce programme pourrait favoriser grandement la prise de décisions fondées sur les faits dans le processus d'élaboration de politiques judicieuses et de programmes sociaux efficaces.

- **Repenser la recherche dans le secteur de la santé**

Le CRSH joue un rôle clé pour ce qui est d'élaborer des propositions quant à la meilleure façon d'intégrer et de financer la production de connaissances en recherche dans le secteur de la santé au Canada et de tirer parti de toutes les possibilités offertes par l'expertise de recherche canadienne en sciences humaines, en sciences de la vie et en sciences biomédicales. Par l'entremise de nouveaux thèmes stratégiques, le CRSH subventionnera des recherches sur la santé des Canadiens qui seront pertinentes pour l'élaboration de politiques.

Par ailleurs, le CRSH a joué un rôle clé dans le développement des Instituts canadiens de la recherche en santé (ICRS), annoncés dans le budget fédéral de 1999. Développés par un groupe de travail composé de représentants des universités, des organismes de charité, de l'industrie, de chercheurs du domaine biomédical et du domaine de la santé et des conseils subventionnaires, les ICRS sont une initiative novatrice qui répond à la demande de recherche de pointe. Les ICRS sont une approche unique au Canada appelée à structurer et à financer la recherche multidisciplinaire et

intégrée dans le domaine de la santé. Mais, par-dessus tout, les ICRS sont la promesse d'une meilleure santé pour tous les Canadiens et les Canadiennes.

Depuis quelques années, les chercheurs en sciences humaines lèvent le voile sur les facteurs sociaux, économiques, psychologiques et culturels qui influent sur la santé. Grâce aux ICRS, les chercheurs en sciences humaines, en sciences biomédicales et en sciences naturelles pourront travailler ensemble pour répondre aux questions sérieuses qui touchent le développement humain, la santé et les soins de santé à mesure qu'elles se posent, et pour prévenir les problèmes avant qu'ils ne surviennent.

### **3.2 Donner une formation répondant aux besoins des jeunes et des employeurs**

Le CRSH consacre 30 p. 100 de son budget à la formation de personnel qualifié dans le domaine des sciences humaines, par l'entremise de ses programmes de bourses de doctorat et de bourses postdoctorales. Il désire accroître légèrement cette aide en 1999-2000 afin de répondre aux besoins des employeurs dans les universités, au gouvernement et dans le milieu des affaires.

Par ailleurs, le CRSH s'intéresse aux domaines suivants :

- Grâce à une initiative conjointe du CRSH et du Centre de recherche en développement international (CRDI), un programme intitulé, **Le Canada dans le monde**, a été mis sur pied. Il permettra à des jeunes chercheurs canadiens de développer leurs connaissances et compétences par l'étude de questions qui se font jour dans les relations que le Canada entretient avec l'Asie et avec l'Amérique latine. Ces questions façonneront l'avenir de nos rapports avec ces régions qui présentent une importance stratégique pour notre pays.
- Le **programme de partenariats de recherche en foresterie**, créé par le Service canadien des forêts, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie et le CRSH, vise à favoriser la formation et la participation d'étudiants dans le cadre de projets de recherche de pointe, projets qui sont à la fois responsables sur les plans social, économique, culturel et environnemental. Ce programme encourage le développement durable des forêts, de l'industrie forestière et des collectivités tributaires des forêts.
- Les **nouveaux thèmes stratégiques** permettront d'offrir des occasions de formation en milieu interdisciplinaire dans les domaines de la cohésion sociale, des défis et des possibilités de l'économie fondée sur les connaissances et des déterminants culturels et sociaux de la santé.

Au chapitre de la formation des jeunes et de l'amélioration des perspectives d'emploi, on compte prendre les initiatives suivantes :

- Le CRSH vient de lancer le **programme Alliances de recherche universités-communautés**, qui devrait donner aux étudiants du premier cycle et aux étudiants des cycles supérieurs l'occasion d'acquérir une formation diversifiée (recherche, réalisation de projets sur le terrain, réseautage, etc.) et une expertise, de même qu'un savoir-faire et des aptitudes utiles sur le marché du travail, qui les aideront par la suite à trouver un emploi.
- Le CRSH planifie d'**augmenter le nombre de bourses de doctorat** qu'il est en mesure d'accorder afin d'appuyer 15 p. 100 des étudiants canadiens des cycles supérieurs en sciences humaines. Il tente aussi d'augmenter la valeur de ses bourses de doctorat.
- Le CRSH propose de créer un programme pour aider les étudiants à la maîtrise qui examinent des enjeux d'importance stratégique pour le Canada. **Les bourses de maîtrise ciblées** seraient un outil pour accroître le nombre de spécialistes ayant des connaissances approfondies sur les régions et pays étrangers de la nouvelle économie mondiale.
- Le CRSH prévoit mettre en œuvre **un vaste programme de stages** dont le but serait d'aider les établissements à jumeler judicieusement les intérêts des meilleurs étudiants des cycles supérieurs et jeunes chercheurs à ceux d'organismes des **secteurs public, communautaire et privé**. Le programme fournirait une expérience pratique aux participants afin d'améliorer leurs possibilités d'emploi et, du même coup, faciliter leur transition de l'université au marché du travail. Il offrirait également à différents établissements une expertise à la pointe du progrès.

### 3.3 Maintenir une forte capacité d'innovation

La recherche fondamentale est essentielle à l'avancement des connaissances. Par définition, elle permet aux chercheurs d'explorer les possibilités qu'ils jugent les plus intéressantes, et possède la souplesse voulue pour s'adapter rapidement à de nouvelles possibilités. Quant aux compétences, la recherche fondamentale offre aux chercheurs la possibilité de se perfectionner à toutes les étapes de leur carrière, d'effectuer de la recherche de qualité, de développer de nouvelles théories et des innovations méthodologiques. Le pourcentage le plus élevé des fonds que le CRSH consacre aux subventions va à la recherche fondamentale, et cet appui sera maintenu. Le budget actuel du Conseil lui permet d'accorder une aide financière, sur une base annuelle, à environ 15 p. 100 des professeurs à plein temps dans les universités canadiennes et à quelque 5 p. 100 des étudiants canadiens des cycles supérieurs, dans les domaines de sa compétence.

Dans le passé, le CRSH a appuyé des collaborations nationales et internationales, ainsi que des activités de structuration, de transfert et d'intégration des connaissances, sur une base ponctuelle, au moyen de son Fonds présidentiel pour l'innovation et le développement. Ces activités sont essentielles au développement de la recherche novatrice de calibre international. Le CRSH a donc mis sur pied le programme d'**Initiatives de développement de la recherche (IDR)** pour fournir le soutien nécessaire à ces activités dans le cadre d'un programme continu basé sur l'évaluation par les pairs. Les concours dans le cadre de ce programme ont lieu trois fois par ans. Le premier concours des IDR a eu lieu au printemps 1998.

Afin d'appuyer et de renouveler la capacité d'innovation du milieu de la recherche au Canada, le CRSH entend mettre sur pied les initiatives suivantes :

- Il propose de créer un **programme de bourses de début de carrière en sciences humaines**. Ainsi, le CRSH pourrait aider davantage de jeunes titulaires de doctorat et consolider la capacité du Canada de rentabiliser les sommes qu'il a investies dans leur éducation. Ces bourses permettraient également au CRSH de mettre sur pied de nouveaux mécanismes pour soutenir les jeunes chercheurs qui désirent poursuivre des recherches à l'intérieur et à l'extérieur du milieu universitaire, dans des domaines où existe un manque de compétences et de connaissances, notamment en développement et en analyse de données, en téléapprentissage, en évaluation des répercussions sur la santé et l'environnement, en gestion durable des ressources naturelles et en éthique appliquée.
- S'inspirant du succès connu par le programme de Chaires en gestion du changement technologique, le CRSH propose un nouveau **programme de chaires pour les chercheurs, aussi bien en humanités qu'en sciences sociales**. Ce programme ferait la promotion du leadership mondial du Canada en sciences humaines en appuyant un certain nombre de « champions » exceptionnels qui se sont taillé une réputation internationale. Il permettrait de répondre à l'objectif de maintenir un milieu de recherche et de formation dynamique et stimulant sur des questions clés. Par exemple, des chaires en civilisations contemporaines pourraient mener à des connaissances et à une compréhension accrues des facteurs qui influent sur les phénomènes d'évolution culturelle et de réaligement géopolitique à l'échelle mondiale et de leur incidence sur le Canada et la communauté internationale. Des chaires sur l'innovation et l'entrepreneuriat en milieu social pourraient étudier les facteurs qui assurent le maintien d'une société civile et qui amènent les connaissances à influencer sur le changement au sein des institutions.

### **3.4 Communications et transfert des connaissances**

La contribution réelle de la recherche en sciences humaines à l'avancement des connaissances et à l'application de ces connaissances dépend en grande partie de l'efficacité de la communication des résultats de la recherche à des publics variés. Cette constatation explique pourquoi le CRSH a adhéré au principe selon lequel la communication et le transfert efficaces des connaissances sont un élément essentiel du processus de recherche.

Le CRSH poursuivra ses programmes de partenariats et ses alliances de recherche afin de favoriser un meilleur transfert des connaissances entre les chercheurs qu'il subventionne et les différents groupes d'utilisateurs au sein du gouvernement, dans la communauté et dans le secteur privé (responsables de l'élaboration de politiques, organismes communautaires et ONG, milieu des affaires, etc.). Le CRSH explorera également de nouvelles façons de servir d'intermédiaire entre les producteurs et les utilisateurs de la recherche en sciences humaines.

Dans le but d'atteindre cet objectif, le CRSH a réorganisé sa Division des communications afin d'accentuer dans les activités de la Division l'aspect du transfert des connaissances et des relations publiques. Cette réorganisation donnera à la division les ressources supplémentaires nécessaires pour planifier, élaborer et administrer les programmes de transfert des connaissances du CRSH et ses activités connexes, et pour planifier, élaborer et réaliser ses activités de diffusion.

Le CRSH élabore également des stratégies pour renforcer les liens du Conseil avec les membres du Parlement et le secteur des politiques fédérales. Ainsi, en 1998-1999, il a planifié des présentations à divers caucus parlementaires et a organisé à l'automne un événement de sensibilisation original, qui a rassemblé à Ottawa quelque 65 chercheurs en sciences humaines de partout au Canada, afin que ceux-ci expliquent aux députés, aux sénateurs et aux haut fonctionnaires fédéraux la recherche en sciences humaines au Canada.

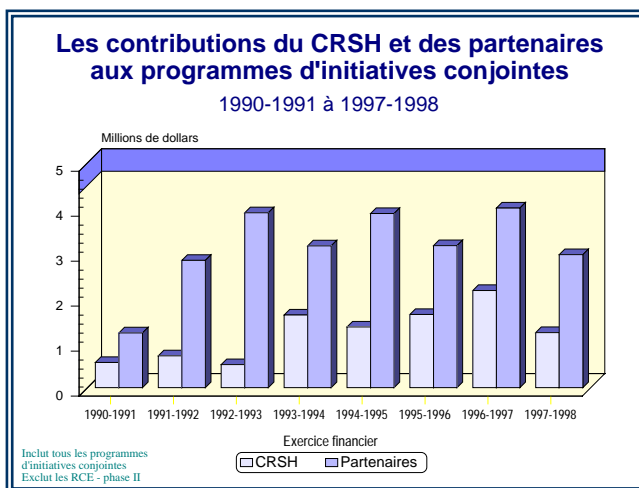
Le CRSH continuera à financer les « Petits déjeuners sur la Colline », une initiative qui permet aux députés et aux principaux responsables de l'élaboration des politiques d'en apprendre davantage au sujet des travaux d'avant-garde dans des secteurs clés pour l'élaboration de politiques, et ce, directement des meilleurs chercheurs canadiens.

### **3.5 Créer des partenariats, des collaborations de recherche et des réseaux**

Tout en continuant selon son engagement à appuyer la recherche fondamentale, le CRSH a orienté ses nouveaux programmes, et quelques-uns de ses anciens programmes, vers de nouvelles formes de production des connaissances et vers des tendances prometteuses de la recherche en sciences humaines, au Canada comme à l'étranger. Pour cela, il encourage et favorise :

- Une collaboration plus étroite et plus active entre les chercheurs, par *le travail d'équipe et le réseautage ainsi que l'interdisciplinarité*. Ces approches sont parmi celles qui promettent les meilleurs résultats, à une époque où la quantité et la diversité de l'information ne cessent de croître, de même que la complexité et la nature « horizontale » des sujets de recherche. Cet outil est indispensable pour contrebalancer les effets de la spécialisation et de la prolifération sans fin des disciplines, et pour nous attaquer avec plus de rigueur et d'efficacité aux questions et aux problèmes contemporains de portée nationale et mondiale, dont l'ampleur et l'interdépendance fondamentale ne cessent de croître. Ces approches complètent naturellement les approches plus traditionnelles et individuelles.
- La création des *partenariats d'ordre intellectuel et financier* sont essentiels, non seulement d'un point de vue financier, mais aussi pour rapprocher les universitaires de la collectivité, pour mieux faire

Graphique 2



correspondre les intérêts des chercheurs et les besoins de la société, et pour faciliter le transfert des connaissances aux utilisateurs éventuels de la recherche. Les partenariats entre le CRSH et divers secteurs — notamment le milieu gouvernemental et celui des affaires — sont au centre de notre stratégie qui vise à promouvoir l'utilisation de la recherche en sciences sociales et humaines au sein de l'administration publique et de l'industrie, et à obtenir des ressources additionnelles pour la recherche dans les domaines qui nous concernent.

En 1998, le CRSH a aussi favorisé l'établissement de liens plus étroits avec le milieu des affaires — par le Plan d'action du portefeuille de l'Industrie, *Les sciences et la technologie à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle* — et lancé le **Réseau de systèmes d'innovation régionaux** auquel collaborent, à titre de partenaires, le CRSH, le CNRC, le CRSNG. Ce réseau regroupe 5 réseaux régionaux du pays et examine les rapports entre l'innovation et le développement économique, sur le plan local et régional, dans le but d'améliorer les systèmes d'innovation régionaux. Le Réseau permettra aux chercheurs, aux représentants d'entreprises du secteur privé et d'associations, ainsi qu'aux responsables de l'élaboration des politiques du gouvernement, d'échanger des idées et des résultats de recherches, et de planifier les nouvelles directions que



la recherche pourrait prendre dans ce domaine clé. Le Réseau a tenu sa première assemblée nationale annuelle à l'automne de 1998.

Avec d'autres organismes gouvernementaux, le CRSH élabore des mécanismes qui permettront de renforcer les liens entre les chercheurs et la communauté de recherche sur les politiques de l'administration fédérale. En plus **du programme de partenariats de recherche en foresterie** avec le **SCF** et du programme de subventions **Le Canada dans le Monde**, du **CRDI** et du **CRSH**, décrits précédemment, le CRSH appuiera la recherche et la formation grâce à son initiative conjointe **Valoriser l'alphabétisme au Canada** avec le **Secrétariat national à l'alphabétisation**, et à un programme de subventions intitulé **Le fédéralisme et les fédérations**, parrainé conjointement avec les **Affaires intergouvernementales**.

À ce jour, le CRSH a conclu 20 initiatives conjointes. Nous croyons qu'il existe davantage de possibilités pour la création d'alliances et de partenariats solides avec les utilisateurs de la recherche du milieu gouvernemental et des affaires que celles de l'heure actuelle. En 1999-2000, le CRSH s'efforcera d'étendre cette forme de collaboration à tous les aspects de ses activités.

### **3.6 Assumer le leadership quant aux politiques**

Le CRSH participe activement et de façon importante au **Projet de recherche sur les politiques** fédéral dont l'objectif est d'accroître la capacité de recherche sur les politiques, au sein des ministères fédéraux, par le renforcement de la base de connaissances. Le CRSH travaille en étroite collaboration avec le Comité de la recherche sur les politiques afin d'amener la communauté universitaire à prendre part à cette entreprise d'envergure. Plus de deux cents chercheurs ont soumis des propositions visant l'examen de huit grandes tendances qui façonneront le Canada du prochain millénaire :

- L'intégration nord-américaine
- La mondialisation
- Le changement dans les valeurs
- L'évolution technologique
- L'environnement
- Le vieillissement
- La multiplication des centres de pouvoir
- La différenciation sociale

À l'heure actuelle, plus de soixante-cinq chercheurs du milieu universitaire, en partenariat avec des chercheurs de l'administration fédérale et des responsables de l'élaboration des politiques, travaillent à définir des projets de recherche dont la mise en œuvre leur permettra de produire conjointement les connaissances dont nous avons besoin pour élaborer les politiques et les programmes qui favoriseront une gestion efficace du changement dans les domaines en cause.

Avec la publication, par les trois conseils subventionnaires, de l'**Énoncé de politique sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains**, le Canada est le premier pays à s'être doté d'un énoncé de politique complet sur la question. L'énoncé commun du CRSH, du CRSNG et du CRM traite d'un grand nombre de principes d'éthique complexes s'appliquant aux devoirs, aux droits et aux règles de conduite des chercheurs; il vise à ce que les personnes qui font l'objet de la recherche soient traitées avec respect, à ce que leur vie privée soit préservée, et à ce que la société canadienne bénéficie de travaux de recherche qui sont menés suivant des normes rigoureuses, du point de vue tant social que scientifique.

L'un des buts que s'est donnés le Conseil du CRSH est d'explorer très tôt le potentiel de nouveaux domaines de recherche ciblée dans les disciplines des sciences humaines. C'est ainsi que le CRSH et le CRSNG ont mis sur pied **un groupe de travail conjoint sur la recherche nordique**, qui a pour mandat de réunir de l'information sur l'importance de l'activité de recherche des universités dans le Nord, de passer en revue les programmes gouvernementaux et d'étudier la situation actuelle, au Canada, en ce qui a trait à l'aide financière que l'on consacre à la recherche dans le Nord. Le travail du groupe permettra aux deux conseils d'évaluer la capacité du Canada de répondre aux questions intéressant le Nord par le biais d'une collaboration entre les sciences naturelles et les sciences humaines.

### **3.7 Favoriser les activités internationales**

Dans le monde actuel, la recherche est une entreprise internationale à la merci des influences et tendances accélérées de la mondialisation. Pour les chercheurs canadiens qui exercent au sein d'une communauté relativement petite et ouverte, il est de plus en plus important d'établir des liens internationaux, et d'en retirer des connaissances, des technologies, des innovations et des approches nouvelles de recherche qui pourront enrichir les ressources dont le Canada dispose en S-T.

La stratégie internationale du CRSH prévoit :

d'élargir l'appui accordé aux activités de recherche internationales par une utilisation plus efficace des formes actuelles de financement du CRSH, y compris le programme des Initiatives de développement de la recherche et la recherche thématique ciblée;

d'encourager et de faciliter la collaboration avec des partenaires étrangers pour la réalisation de projets de recherche sur des thèmes choisis, dont une étude comparative et internationale offrirait une compréhension plus profonde et des données précieuses sur les questions à l'étude;

Le CRSH favorisera cette nouvelle orientation internationale au moyen d'alliances de recherche et de partenariats, en s'inspirant de modèles qui ont fait leurs preuves, comme le projet Metropolis et le programme Canada dans le monde du CRSH et du CRDI.

En vue de renforcer la collaboration et les liens internationaux, le CRSH a entrepris des visites auprès d'organismes américains à vocation similaire, qui permettront d'évaluer les possibilités de travail en collaboration pour les questions relatives aux sciences humaines. Dans les années qui viennent, le CRSH cherchera à encourager la coopération avec des organismes d'autres pays.

Le CRSH est également en train d'élaborer, de concert avec les États-Unis et le Royaume-Uni, une proposition visant la tenue d'un atelier sur l'élaboration d'une vaste infrastructure pour les sciences sociales, dans le cadre du Forum mondial de la science de l'OCDE. L'objet de cet atelier, qui doit avoir lieu à Ottawa à l'automne de 1999, sera d'examiner le lien entre le développement de l'infrastructure en sciences sociales et l'incidence de cette infrastructure tant sur les ressources en matière de recherche que sur la productivité des chercheurs. L'atelier définira et explorera les questions techniques et politiques à résoudre afin de favoriser l'enrichissement et l'efficacité des bases de données internationales, reliées par des moyens électroniques et très accessibles, qui contiennent une information pertinente pour la recherche et l'analyse en sciences sociales.

### **3.8 Améliorer la gestion des ressources**

Le CRSH entend améliorer la qualité des services qu'il fournit aux chercheurs et à sa clientèle. Il a donc prêté une attention particulière à sa structure organisationnelle, à ses méthodes de gestion et à ses façons de travailler afin de maximiser les possibilités de l'effectif actuel. Au début de 1998, le CRSH a réorganisé la structure des comités du Conseil, afin d'utiliser au mieux l'expertise du nouveau conseil d'administration.

La restructuration du conseil d'administration comprend la redéfinition du rôle des comités permanents et la constitution de trois nouveaux comités permanents (le Comité des programmes stratégiques et des initiatives conjointes, le Comité de la recherche et de la diffusion de la recherche et le Comité des bourses et du cheminement professionnel), de même que la création d'un Comité d'éthique et d'intégrité, ayant pour mandat de donner au Conseil des avis sur les questions prioritaires.

La structure de prestation des programmes a été adaptée de manière à renforcer les liens entre les fonctions relatives à l'administration générale et celles qui visent l'exécution des programmes. La réorganisation a été réalisée par l'intégration de la Division des politiques, de la planification, de la collaboration internationale et de l'évaluation à la Direction des programmes sous la responsabilité d'un directeur général, programmes, politiques et planification.

La création, en collaboration avec le CRSNG, d'une division des services administratifs communs (comprenant l'administration, les finances, la gestion de l'information et les ressources humaines), en vue de rationaliser ses activités essentielles et d'améliorer l'efficacité du service à la clientèle, a été achevée et la direction des services administratifs communs est maintenant opérationnelle.

Le CRSH continuera à perfectionner son mode de fonctionnement et à être toujours plus efficace dans la planification et la conduite des concours annuels — pour lesquels il doit faire appel à des milliers de chercheurs expérimentés du Canada et de l'étranger — des chercheurs qui possèdent le bagage voulu pour évaluer individuellement, par écrit, plus de 6 000 demandes de soutien financier dans toutes les disciplines des sciences humaines.

#### **4. Résultats escomptés**

Le CRSH appuie des recherches qui font progresser les connaissances sur les changements économiques, sociologiques et culturels et en assurent la diffusion. Étant donné les répercussions qu'auront les changements technologiques, politiques, économiques et sociaux qui s'accélèrent dans les décennies à venir, le Canada continuera de bénéficier de cet important investissement dans l'expertise en recherche et dans la formation de personnel qualifié. La qualité de vie de tous les Canadiens dépend de notre aptitude à comprendre le monde dans lequel nous vivons, et aussi à le façonner. L'investissement du Canada dans la recherche et la formation en sciences humaines contribuera donc, sur le plan intellectuel comme sur le plan pratique, à rehausser la qualité de vie de tous les Canadiens.

Tout en poursuivant ce but, le CRSH se réengage à continuer de financer la recherche fondamentale et la recherche stratégique de grande qualité. À cette fin, il veut appuyer les chercheurs pour leur permettre de mener leurs travaux aux confins les plus intéressants et les plus prometteurs du savoir et de produire ainsi les connaissances qui aideront le milieu des affaires et le secteur de l'élaboration des politiques à atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés pour les années 90 et au-delà. Le CRSH continuera d'encourager la recherche interdisciplinaire, et de développer des partenariats et des alliances de recherche concertée. De plus, il entend communiquer les résultats de la recherche à un plus vaste public d'utilisateurs de même qu'au grand public, afin d'accroître notre influence et de faire mieux connaître nos travaux, comme le veut sa mission.

Le CRSH continuera aussi à investir dans la formation de spécialistes des sciences humaines à l'intérieur des universités, des entreprises et du gouvernement. De cette façon, il aidera les jeunes à faire la transition entre les études et le marché du travail, et fournira à des secteurs clés de la société canadienne les compétences ou l'expertise nécessaire en matière de recherche.

## **C. Rapports consolidés**

### **Préparation de l'an 2000**

Le CRSH déploie des efforts considérables pour s'assurer que ses activités ne seront pas perturbées par les problèmes liés au passage à l'an 2000 touchant ses systèmes internes. Les paragraphes suivants résument les progrès réalisés dans le cadre de la préparation à l'an 2000 :

***Systèmes internes du CRSH :*** En octobre 1997, la direction du CRSH a approuvé le projet de *Système d'information de gestion des subventions et bourses (AMIS)* qui permet d'adapter le système NAMIS, conforme aux exigences du passage à l'an 2000, récemment mis en place par le CRSNG. Comme NAMIS, le système client-serveur AMIS sera bilingue, basé sur une IUG, compatible avec Windows et conforme aux normes et aux directives du Conseil du Trésor. Ce système fournira le soutien nécessaire quant au rôle qu'entend jouer le CRSH dans la diffusion et la communication des connaissances, y compris l'échange d'information électronique avec les chercheurs, les administrateurs de la recherche, les étudiants des cycles supérieurs et les autres groupes intéressés. Le contenu sera également élargi afin d'inclure des données plus pertinentes à la gestion du rendement et à la présentation des rapports et les activités de planification et d'évaluation. À l'heure actuelle, on a produit et installé une version bêta du système, qui est mise à l'essai par des employés du Conseil. La version finale n° 1 devrait être livrée au printemps de 1999.

***Plans d'urgence :*** Une évaluation des anciens systèmes Wang par rapport aux exigences du passage à l'an 2000 a été effectuée; cette étude fixe à septembre 1999 la dernière date possible pour l'application du système AMIS. En conséquence, un plan d'urgence a été conçu au cas où la mise en œuvre d'AMIS serait retardée. Étant donné que les travaux relatifs à AMIS avancent bien jusqu'à ce jour, le premier plan n'a pas été mis en œuvre. Le CRSH élabore actuellement un plan de mesures pour la reprise des activités.

***Systèmes partagés avec le gouvernement fédéral :*** Le système d'information sur les ressources humaines (SIRH) du CRSH, approuvé par le Conseil du Trésor, est conforme aux exigences du passage à l'an 2000. Toutefois, le système financier du CRSH (Freebalance, version DOS) n'est pas adapté et doit être remplacé en priorité. La version pour client-serveur de Freebalance – qui est conforme aux exigences du passage à l'an 2000 – a été sélectionnée parmi les systèmes financiers approuvés par le Conseil du Trésor. La mise en application du nouveau système a débuté et le système devrait fonctionner à plein régime en avril 1999.

***Infrastructure (Matériel et logiciel de réseau local pour le bureau/serveur) :*** Au cours des deux dernières années, le CRSH a mis à niveau la plupart des appareils et des logiciels commerciaux du réseau local. Ayant acquis et installé ces systèmes adaptés au passage à l'an 2000, le CRSH ne prévoit aucun problème important à ce chapitre. Toutefois, il a terminé un inventaire du matériel et des logiciels et il en est rendu aux dernières étapes de l'évaluation de leur conformité. Toute mise à niveau nécessaire sera terminée d'ici au milieu de 1999.

***Problèmes extérieurs liés au passage à l'an 2000 :*** En 1997-1998, le CRSH a établi, en collaboration avec le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG), le Conseil de recherches médicales (CRM) et l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC), un groupe de travail afin d'élaborer des réponses aux problèmes extérieurs liés au passage à l'an 2000 (c'est-à-dire pour les établissements et les activités subventionnés par le CRSH et visés par le passage à l'an 2000). Le groupe de travail a rédigé un communiqué à l'intention de toutes les universités canadiennes afin de les sensibiliser au passage à l'an 2000 et de les encourager à prendre les mesures voulues. Le CRSH a affiché le communiqué sur son site Web.

## Section IV : Renseignements supplémentaires

### Autorisations de dépenser

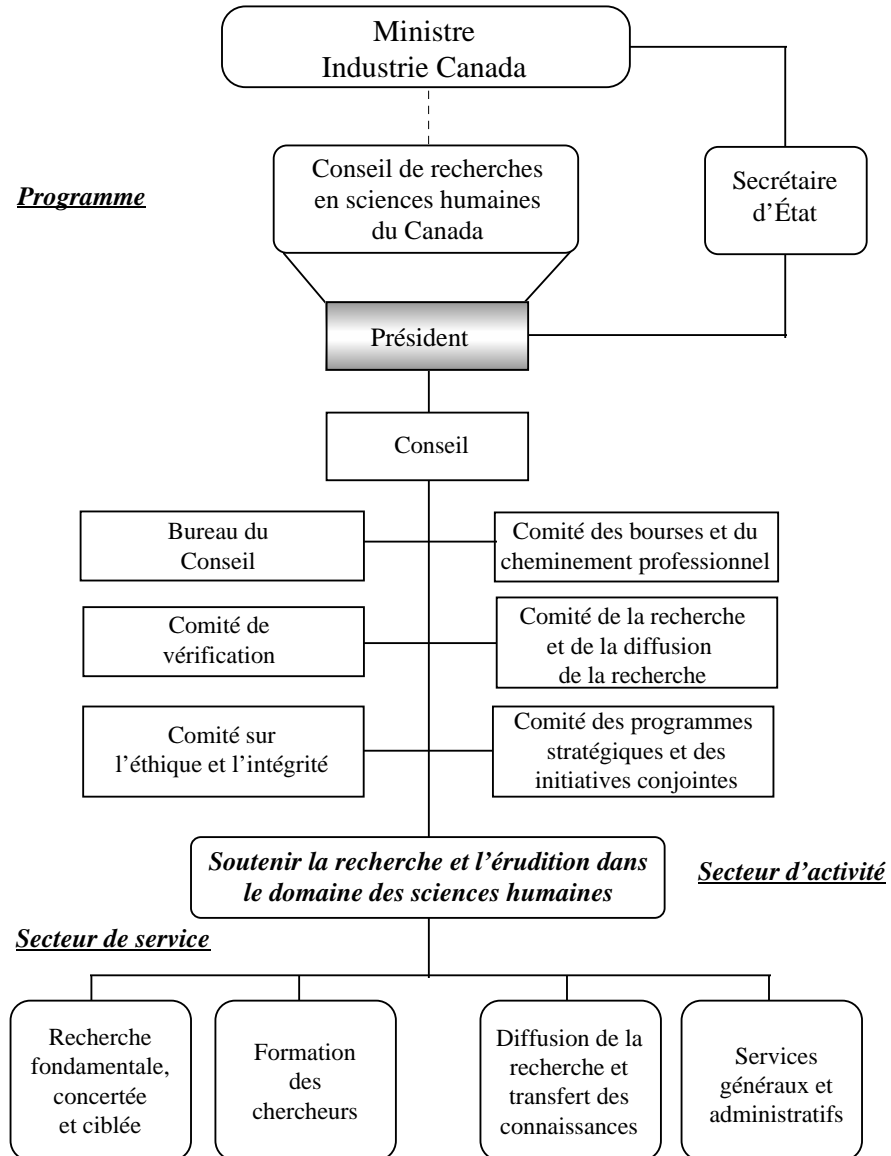
#### Industrie

**Tableau 1 : Autorisations de dépenser – Sommaire du portefeuille,  
Partie II du Budget des dépenses**

Crédits (en millions de dollars)	Budget principal 1999-2000	Budget principal 1998-1999
<b>Conseil de recherches en sciences humaines</b>		
95 Dépenses de fonctionnement	7,8	6,4
100 Subventions	98,0	84,2
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1,0	0,9
<b>Total de l'organisme</b>	<b>106,7</b>	<b>91,5</b>

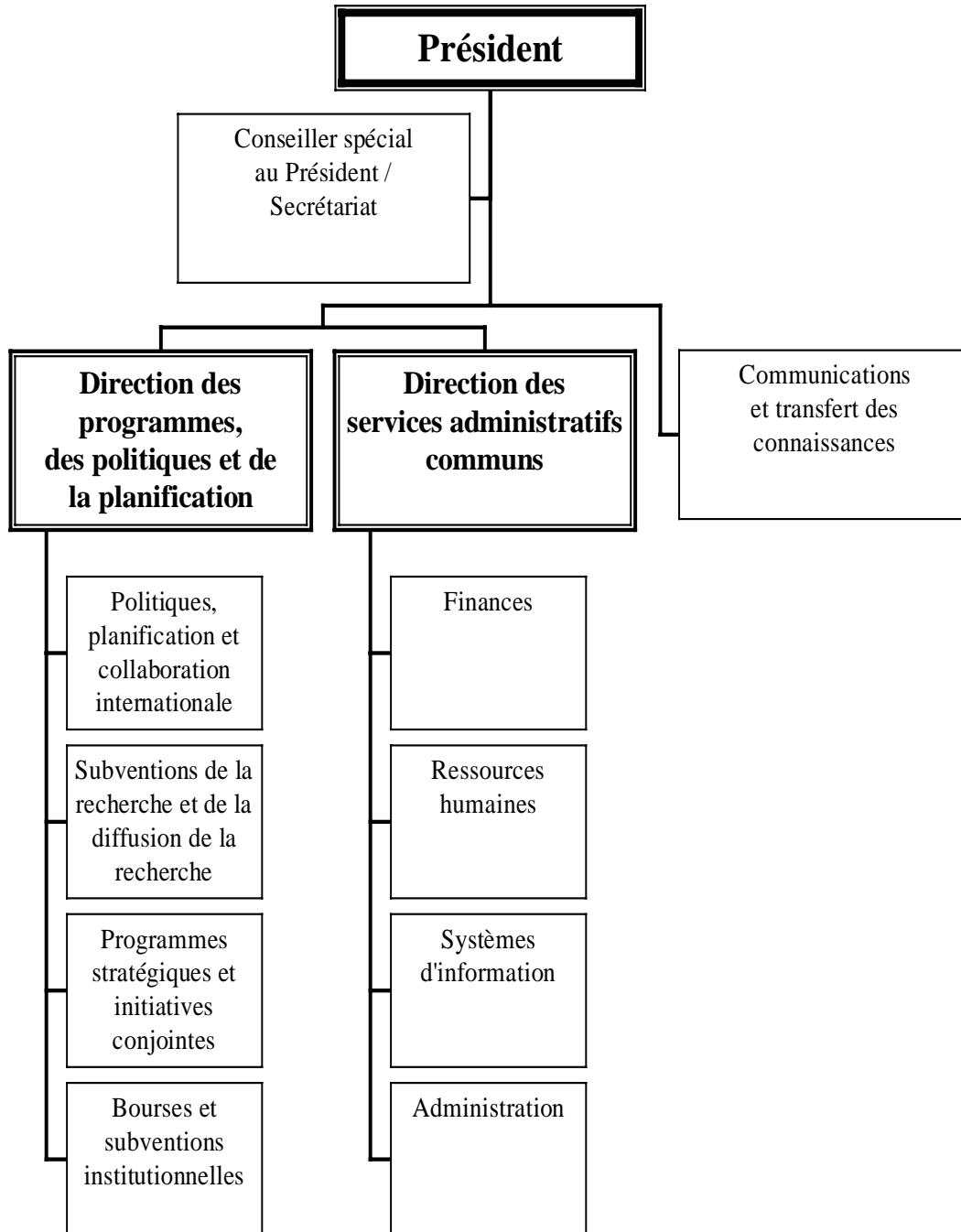
## Renseignements sur le personnel

**Tableau 2.10 : Structure organisationnelle par programme et secteur d'activité**





**Tableau 2.11 : Organigramme du CRSH**



**Tableau 2.2 : Équivalents temps plein (ÉTP) prévus par programme et secteur d'activité**

	Prévision 1998-1999	Prévu 1999-2000	Prévu 2000-2001	Prévu 2001-2002
<b>Conseil de recherches en sciences humaines</b>				
Soutenir la recherche et l'érudition dans le domaine des sciences humaines	107	118	118	118
<b>Total (ÉTP)</b>	107	118	118	118

### **Renseignements sur les projets d'immobilisation**

**Tableau 3.1 : Dépenses prévues par programme et secteur d'activité**

*Ne s'applique pas*

**Tableau 3.2 : Projets par programme et secteur d'activité**

*Ne s'applique pas*

**Tableau 3.3 : État des grands projets de l'État**

*Ne s'applique pas*

## Autres renseignements financiers

**Tableau 4 : Articles courants de dépenses par programme**

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 1998-1999*	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002
<b>Personnel</b>				
Traitements et salaires	5,7	5,0	4,8	4,8
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1,1	1,0	1,0	1,0
	<u>6,8</u>	<u>6,0</u>	<u>5,7</u>	<u>5,7</u>
<b>Biens et services</b>				
Transports et communications	0,8	0,9	0,8	0,8
Information	0,3	0,3	0,3	0,3
Services professionnels et spéciaux	1,7	1,1	0,7	0,7
Location	0,0	0,0	0,0	0,0
Achat des services de réparation et d'entretien	0,1	0,1	0,1	0,1
Services publics, fournitures et approvisionnements	0,2	0,1	0,1	0,1
Dépenses en capital secondaires	0,1	0,2	0,2	0,2
	<u>3,3</u>	<u>2,7</u>	<u>2,3</u>	<u>2,3</u>
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>10,1</b>	<b>8,8</b>	<b>8,1</b>	<b>8,1</b>
<b>Capital</b>				
Dépenses en capital contrôlées	-	-	-	-
Fonds renouvelable	-	-	-	-
	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
<b>Paiements de transfert</b>				
Crédits	92,6	110,5	113,4	113,0
Législatifs	-	-	-	-
	<u>92,6</u>	<u>110,5</u>	<u>113,4</u>	<u>113,0</u>
<b>Dépenses budgétaires brutes</b>	<b>102,7</b>	<b>119,2</b>	<b>121,5</b>	<b>121,0</b>
<b>Moins :</b> Recettes à valoir sur le crédit	-	-	-	-
Recettes à valoir sur le fonds renouvelable	-	-	-	-
	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
<b>Dépenses budgétaires nettes</b>	<b>102,7</b>	<b>119,2</b>	<b>121,5</b>	<b>121,0</b>
<b>Non budgétaires (prêts, investissements et avances)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL</b>	<b>102,7</b>	<b>119,2</b>	<b>121,5</b>	<b>121,0</b>

\* Réflète la meilleure prévision du total des dépenses prévues jusqu'à la fin de l'exercice financier

**Tableau 5 : Ressources du programme par programme et secteur d'activité en 1999-2000**

(en millions de dollars)										
Secteur d'activité	Budgétaire						Plus : PIA	Dépenses brutes prévues	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Dépenses nettes prévues
	ÉTP	Fonc- tionnement	Immo- bilisations	Paiements		Dépenses prévues				
				de transfert						
<b>Conseil de recherches en sciences humaines</b>										
Soutenir la recherche et l'érudition dans le domaine des sciences humaines	118	8,8	-	110,5	119,2	-	119,2	-	119,2	
<b>Total</b>	<b>118</b>	<b>8,8</b>	<b>-</b>	<b>110,5</b>	<b>119,2</b>	<b>-</b>	<b>119,2</b>	<b>-</b>	<b>119,2</b>	

Note : Le plan des dépenses comprend les fonds additionnels de 12,5 millions par année annoncés dans le budget fédéral de 1999 (soit 5 millions plus 7,5 millions prévus pour la recherche en santé)

**Tableau 6 : Paiements de transfert par programme et secteur d'activité**

(en millions de dollars)	Prévision des dépenses 1998-1999*	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002
<b>Conseil de recherches en sciences humaines</b>				
Soutenir la recherche et l'érudition dans le domaine des sciences humaines	92,6	110,5	113,4	113,0
<b>Total des subventions</b>	92,6	110,5	113,4	113,0
<b>Contributions</b>	-	-	-	-
<b>Autres paiements de transfert</b>	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	92,6	110,5	113,4	113,0

\* Reflète la meilleure prévision du total des dépenses prévues jusqu'à la fin de l'exercice financier.

Note : Le plan des dépenses comprend les fonds additionnels de 12,5 millions par année annoncés dans le budget fédéral de 1999 (soit 5 millions plus 7,5 millions prévus pour la recherche en santé)

**Tableau 7 : Recettes par secteur d'activité**

(en millions de dollars)	Prévisions des recettes 1998-1999	Recettes prévues 1999-2000	Recettes prévues 2000-2001	Recettes prévues 2001-2002
<b>Conseil de recherches en sciences humaines</b>				
Soutenir la recherche et l'érudition dans le domaine des sciences humaines	0,7	0,7	0,7	0,7
<b>Total des recettes portées au Trésor</b>	0,7	0,7	0,7	0,7
<b>Total des recettes</b>	0,7	0,7	0,7	0,7

**Tableau 8 : Coût net du programme pour 1999-2000**

(en millions de dollars)	Programme du Conseil de recherches en sciences humaines	Total 1999-2000
<b>Dépenses brutes prévues</b>	119,2	119,2
Plus:		
<i>Installations fournies sans frais par le Ministère</i>		
■ Installations fournies par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	1,2	1,2
■ Cotisations visant la part des employés des primes d'assurance et les coûts payés par le SCT (5,5 % de 5,0 millions \$)	0,3	0,3
■ Contributions au régime d'invalidité des employés fournies par Développement des ressources humaines Canada	-	-
■ Traitements et coûts connexes des services juridiques fournis par Justice Canada	-	-
	1,5	1,5
<b>Coût total du programme</b>	120,7	120,7
Moins :		
Recettes à valoir sur le crédit	-	-
Recettes à valoir sur le Trésor	(0,7)	(0,7)
<b>Coût net du programme</b>	120,0	120,0
<b>Coût net estimatif du programme en 1999-2000</b>	120,0	120,0

Note : Le plan des dépenses comprend les fonds additionnels de 12,5 millions par année annoncés dans le budget fédéral de 1999 (soit 5 millions plus 7,5 millions prévus pour la recherche en santé)

**Tableau 9.1 : Fonds renouvelables – État des opérations**

*Ne s'applique pas*

**Tableau 9.2 : Fonds renouvelables – État des variations de la situation financière**

*Ne s'applique pas*

**Tableau 9.3 : Fonds renouvelables – Utilisation prévue**

*Ne s'applique pas*

**Tableau 10 : Prêts, investissements et avances par programme et secteur d'activité**

*Ne s'applique pas*

**Tableau 11 : Incitatifs fiscaux**

*Ne s'applique pas*

**Autres renseignements**

**Tableau 12 : Liste des lois et des règlements**

Le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) n'est responsable de l'application d'aucune loi.

Le Conseil de recherches en sciences humaines a été créé conformément à la partie 1 de la *Loi d'action scientifique du gouvernement* (1976). La *Loi sur le Conseil de recherches en sciences humaines* (1976-1977, ch. 24, art. 2) lui confère le mandat de :

- de promouvoir et de soutenir la recherche et l'érudition dans le domaine des sciences humaines;
- de conseiller le Ministre sur les aspects de cette recherche que ce dernier lui demande d'examiner.

## Tableau 13 : Références

Rapport annuel 1997-1998 et Subventions et bourses accordées en 1997-1998, juillet 1998, n° de cat. CR1-1998; ISBN 0-662-63579-3.

Regard sur l'avenir. La stratégie quinquennale du Conseil de recherches en sciences humaines, n° de cat. CR22-6/1990; ISBN 0-662-57960-7; 28 pages.

Introduction aux programmes de subventions et de bourses, n° de cat. CR22-32/1995; ISBN 0-662-62115-8; novembre 1995.

À la recherche du facteur humain : Un survol de la recherche en sciences humaines, n° de cat. CR22-31/1994F, ISBN 0-662-99644-5; 52 pages.

Priorité aux résultats : Guide sur la mesure du rendement. Industrie Canada, document de travail, mars 1995, 39 pages.

Repenser le rôle de l'État : Améliorer la mesure des résultats et la responsabilisation, Rapport annuel 1996. Conseil du Trésor du Canada, Secrétariat, <http://www.tbs-sct.gc.ca/tb/annrepf/irmaf.html>

Lignes directrices pour la préparation des rapports de rendement présentés au Parlement pour la période se terminant le 31 mars 1997, Conseil du Trésor du Canada, Secrétariat, juin 1997.

Projet d'amélioration des rapports au Parlement, 1996, Conseil du Trésor du Canada, Secrétariat, <http://www.tbs-sct.gc.ca/tb/irpp/irppf.html>

L'intégrité dans la recherche et les travaux d'érudition. Une politique inter-conseils. Conseil de recherches médicales du Canada, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, 1994, n° de cat. CR22-29/1994; ISBN 0-662-60220-X, 4 pages.

Les sciences et la technologie à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle — La stratégie fédérale, Industrie Canada, mars 1996, n° de cat. C2-290/1996, ISBN 0-662-62066-6, 43 pages.

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada — Budget des dépenses 1998-1999 Partie III Plan de dépenses, n° de cat. BT31-2/1999-III-8, ISBN 0-660-60447-7, 34 pages.

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada — Rapport de rendement pour la période se terminant le 31 mars 1998, n° de cat. BT31-4/73-1998, ISBN 0-660-60739-3, 44 pages.

Guide des bourses du CRSH, <http://www.sshrc.ca>

Guide des subventions du CRSH, <http://www.sshrc.ca>



Le défi du juste milieu : La stratégie quinquennale du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, 1996-2001, n° de cat. CR22-33/1997, ISBN 0-662-62927-2, décembre 1996, 20 pages.

Énoncé de politiques des trois conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains, Conseil de recherches médicales du Canada, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, 1998, n° de cat. MR21-18/1998F, ISBN 0-0662-83137-3

Une recherche à la fine pointe du progrès pour une meilleure cohésion sociale et une économie compétitive. Scénario d'innovation pour le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, janvier 1998, 20 pages.

Des connaissances et des compétences à la fine pointe du progrès pour un monde en pleine mutation. Mise à jour du Scénario d'innovation du CRSH, décembre 1998, 12 pages.

L'employabilité des diplômés universitaires en sciences humaines et en éducation : Données statistiques récentes, Robert Allen, août 1998, 28 pages.

De plus près. Le CRSH et la recherche en sciences humaines, Division des communications du Conseil de recherches en sciences humaines au Canada.

L'intégrité dans la recherche et les travaux d'érudition. Procédure d'examen des allégations d'inconduite dans la recherche et l'érudition, Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, octobre 1998, <http://www.sshrc.ca>